

PROGRAMME

Vendredi 06 Avril 2018

17H 30 Tirage au sort des bateaux et désignation des commissaires de bord, salle de l'A.R.P.S.M., sur le Môle Central, face au ponton 46.

Samedi 07 Avril 2017

7h00 Rassemblement des concurrents au port des Minimes "Digue du Bout Blanc" **ponton 29.**

7h15 **Briefing avec les skippers et les commissaires de bord pour les consignes.**

7h30 Embarquement sur les bateaux et départ.

9h30 Début de pêche

15h00 Fin de pêche

16h00 Retour des bateaux

16h30 Remise des feuilles commissaires au local de l'A.R.P.S.M. , Môle Central, face au ponton 46.

18h00 Plancha
Tirage de la bourriche
Proclamation des résultats.
Remise des récompenses.
Pot de l'amitié.

Ensemble RESPECTONS la Mer et son environnement

REGLEMENT

- Concours AMICAL "OPEN".
- Pêche à une seule canne et trois hameçons maximum.
- Bas de ligne ne pouvant en aucun cas dépasser la longueur de la canne.
- **Amorçage libre à la charge des participants qui doivent amener 2 paquets de strouille.**

ZONE DE PECHE :

Le PERTUIS D'ANTIOCHE, limité dans l'ouest par la longitude **001° 30' 000**, dans le nord par les côtes de l'île de Ré et son pont, et dans le sud par la latitude **46° 03' 000**

LE CLASSEMENT :

Le classement sera établi aux plus grand nombre de points.

Les poissons n'étant pas pesés (gestion des captures), ils seront comptabilisés sur la feuille commissaire selon un barème précis :

Raies = 6 pts, Maigres, Bars, Lieux =5 pts, Sparidés, Merlans, Congres = 4 pts, roussettes et petits requins = 2 pts et tacauds, vieilles, loches, chinchards, orphies, bonite, maquereaux, et divers = 1 pt.
Congres, maquereaux et Tacauds limités à 10.

Pour valider le poisson non désirable(Congres), il suffit de toucher l'émerillon raccordant le fil du moulinet au bas de ligne.

On départage les ex-æquo au plus petit nombre de poissons, si deuxième égalité, au plus grand nombre de points sur le plus gros
Coefficient (nb de 4 pts ou nb de 3 pts etc).

RAPPELS :

Le classement ne sera pris en compte que si le commissaire ramène la goulotte de mesure propre.

- Le commissaire de bord fera respecter le bon déroulement de la compétition. Avec l'aide des autres pêcheurs il comptabilisera les prises , les inscrira sur la fiche commissaire et veillera à faire signer chaque concurrent à la fin du concours .
Il ramènera la fiche commissaire au local